



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CHARLES-DE-BOURGET

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ, conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale :

1. Qu'un avis de motion du règlement 389.22 a été donné le 7 février 2022, à l'occasion d'une séance ordinaire du conseil, ainsi que la présentation et l'adoption du projet de règlement établissant un code d'éthique et de déontologie.
Une copie de ce projet pourra être disponible au public, via le site internet de la Municipalité
2. Que ce projet de code d'éthique et de déontologie se résume comme suit :

Il énonce les principales valeurs de la Municipalité :

- 1- L'intégrité des membres du conseil;
 - 2- L'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil;
 - 3- La prudence dans la poursuite de l'intérêt public
 - 4- Le respect et civilité envers les autres membres du conseil de la Municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
 - 5- La loyauté envers la Municipalité;
 - 6- La recherche de l'équité.
- Il énonce les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil de la Municipalité, d'un autre organisme;
 - De plus, il détermine les mécanismes d'application et de contrôle des règles déontologiques applicables;
3. Que l'adoption de ce règlement se fera lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le lundi 7 mars 2022 à 19h30 au Centre Communautaire, sise au 476 2^e rang **ou** selon les directives énoncées par la Santé publique (vidéoconférence).

Le projet de règlement numéro 389.22 établissant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est disponible en communiquant avec l'Hôtel de ville situé au 357, 2^e rang à Saint-Charles-de-Bourget entre 8h00 et midi et entre 13h00 et 16h00 de lundi au jeudi et jusqu'au vendredi midi.

Le projet est également affiché sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Charles-de-Bourget, ce 9 février 2022

Michel Perreault, CPA, CMA

Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim